



L'estimation du nombre de visites annuelles est comprise entre 770 millions et 1 180 millions pour la France métropolitaine.

© Véronique Ymet - ONF

PUBLICS

Comment les visiteurs voient ma forêt ?

L'Observatoire de la fréquentation en forêt de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur permet au gestionnaire (ONF) d'accorder son offre à la demande, en cohérence avec son territoire.

L'accueil du public en forêt répond à une demande sociale très forte et déjà ancienne. L'Enquête nationale forêt-société, réalisée pour la troisième fois en 2015 par l'Université de Caen-Basse Normandie et l'Office national des forêts (ONF), montre que la fréquentation des forêts est plus importante que celle des jardins publics, de la mer ou de la montagne. 87% de la population française est allée en forêt en 2015. L'estimation du nombre de visites annuelles est comprise entre 770 millions et 1 180 millions pour la France métropolitaine ; elle est en augmentation de 40% en dix ans (par rapport aux enquêtes précédentes ONF ou de l'Observatoire PACA).

Pour tenir compte de cette attente, une mission de service public a été explicitement confiée à l'ONF (article L122-10 du Code forestier) : « Dans les bois et forêts relevant du régime forestier, (...), l'ouverture au public doit être recherchée le plus largement possible.

Celle-ci implique des mesures permettant la protection des bois et forêts et des milieux naturels, notamment pour garantir la conservation des sites les plus fragiles ainsi que des mesures nécessaires à la sécurité du public. » L'ONF inscrit donc un ensemble de dispositions dans l'aménagement (le plan de gestion) de chaque forêt pour protéger les milieux sensibles et gérer la fréquentation. La surveillance et l'entretien sont réalisés par

les gestionnaires de terrain et des schémas d'accueil sont mis en place avec les partenaires locaux.

Pour programmer les mesures d'accueil du public et de gestion de la fréquentation, des comptages et des enquêtes sont réalisés sur certains massifs, comme cela peut se faire dans les parcs nationaux, les PNR, les Grands Sites de France ou les terrains du Conservatoire du littoral. Pour l'ONF, le nombre, l'étendue et la disparité des forêts dont il gère la fréquentation avec les collectivités locales le conduisent à s'intéresser à la fois à des données nationales et régionales et à des typologies de forêts et à des instruments de diagnostics pratiques et pertinents.



L'Observatoire, un outil partenarial

Aujourd'hui, l'Observatoire regroupe, l'Office national des forêts, le Conseil régional PACA, l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse (Géographie- Géomatique et développement territorial), le syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume, et le syndicat intercommunal pour la protection de l'Esterel.

Tous les volontaires, gestionnaires de territoires, organismes de recherche, acteurs du tourisme et du développement territorial sont les bienvenus pour échanger leurs données et réaliser des projets d'études et d'expérimentation en commun, comme par exemple un Observatoire de la fréquentation commun.

Une partie de ces résultats sont publiés dans l'Observatoire régional de la biodiversité PACA géré par l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement.

www.observatoire-biodiversite-paca.org

L'Observatoire de la fréquentation en forêt de la région PACA a été créé dans cette perspective :

- Il détermine les niveaux de fréquentation des forêts, leurs variations annuelles et hebdomadaires (le dimanche est partout, en moyenne, deux fois plus fréquenté que les autres jours), leur répartition en zones de montagne, de plaine, de littoral, en zone urbaine et il différencie les sites les plus visités, les sites touristiques. Cela permet au gestionnaire de prioriser, à l'échelon régional, l'ensemble des moyens à mettre en œuvre. Cela peut aussi permettre aux élus et aux professionnels du tourisme d'évaluer les services rendus par les forêts comme ils le font pour les monuments et les équipements culturels ou sportifs.
- Il enregistre l'évolution de ces niveaux de fréquentation au cours des années en distinguant le phénomène social général et les conséquences d'aménagements, de nouvelles réglementations, de campagnes de communication ou de changements territoriaux. Aujourd'hui, huit sites forestiers de comptage sont mis en place sur le territoire régional.
- Il distingue des publics touristiques (passant au moins une nuit dans un établissement touristique), des publics excursionnistes et des publics locaux (notamment le public des « habitués locaux »). À ces trois sortes de public correspondent des exigences différentes en matière de signalisation, communication, d'accès et d'itinéraires. Le croisement de données de comptages et d'enquêtes permet de déterminer des profils de fréquentation. Le simple quotient nb visiteurs/nb de visites donne une première idée de l'importance de la fréquentation locale, d'autant plus importante que le quotient est plus petit. La connaissance des provenances

permet ensuite de mieux quantifier le phénomène touristique. Par exemple, la petite forêt domaniale de Castillon dans la métropole marseillaise reçoit 400 000 visites par an, trois fois plus que la forêt de la Sainte-Baume ; mais le nombre annuel de visiteurs est deux fois plus élevé dans la Sainte-Baume où les touristes et les excursionnistes sont les plus nombreux.

- Il relève des types de représentations de la forêt, de demandes concernant son aménagement et sa gestion et des indicateurs de satisfaction. Une récente enquête réalisée auprès d'élus municipaux de la région montre par exemple une unanimité autour d'une forêt présentée comme un patrimoine

commun à conserver et dont les choix de gestion doivent faire l'objet d'un consensus par les habitants de la commune.

- Il observe des types d'activités effectivement pratiquées et suit des indicateurs de leur importance respective. Si la promenade et la randonnée sont deux activités très majoritaires, la forêt est également le principal terrain de sports de nature avec quatre-cents grandes manifestations (trail, course, rallye nature) par an en forêts publiques de la région PACA.
- Il cherche également à construire des outils de diagnostics nouveaux, à les mutualiser et à en communiquer les résultats. Une recherche est en cours avec l'université d'Avignon pour mieux estimer les relations forêt-agglomération.

L'Observatoire de la fréquentation en forêt est un outil partenarial (voir ci-contre) qui a également vocation à mutualiser l'ensemble des actions et des informations des acteurs régionaux.

David Tresmontant, chargé de l'environnement et des fonctions sociales, direction territoriale Midi-Méditerranée de l'ONF, david.tresmontant@onf.fr



© Alain Vincent - ONF